CONSEIL COMMUNAL D'AVENCHES

Commission des Finances
Préavis municipal No 114/2026

« Engagement de 1 EPT supplémentaire Technicien-ne communal-e »

Au Conseil communal d'Avenches

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie à la salle Guisan de l'Hôtel de ville le mercredi 6 mai 2026 à 19h30 afin de débattre du préavis susmentionné. Elle était composée de Messieurs Nathan Lüthy président, David Gallay, André Mäder, Samuel Apothéloz, Cédric Michoud, Jean-Pierre Jost et Grégory Meirsschaut, rapporteur. Nous remercions Madame la Syndique Laure Ryser, dicastère des finances, ainsi que Monsieur Vincent Python, responsable service technique pour leur participation à la séance et pour avoir répondu à nos questions.

Par ce préavis, la Municipalité demande l'accord pour l'engagement d'une EPT supplémentaire au service technique, afin de pouvoir assurer des prestations de qualité et faire face à la surcharge chronique et croissante de travail.

Pour information, la commission des finances relève que la situation actuelle est de 4,6 EPT pour le service technique (y compris responsable et adjoint), +2 EPT pour l'eau et +1 EPT pour l'épuration.

La commission des finances a reçu comme information par la Municipalité, qu'un des buts importants de cet engagement supplémentaire serait :

- D'assurer un suivi plus optimal avec les chantiers privés (au niveau sécurité)
- Avoir plus de contact direct avec les différents chantiers
- Diminuer la surcharge de travail actuel auprès des autres collaborateurs/trices

Nous relevons également l'information reçue par la Municipalité que le marché de l'emploi actuel dans ce domaine est très difficile et qu'il est possible que la recherche du collaborateur/trice risque de prendre un certain temps. Nous avons également eu l'information, que les employés actuels du service technique recevaient des propositions d'emplois d'autres communes.

La commission des finances relève que cet EPT supplémentaire pourrait également être nécessaire pour le transfert des connaissances éventuelles avant le départ du collaborateur Jean-Pascal Saam à la retraite, ainsi que de diminuer les charges liées à l'externalisation des tâches qui pourront être effectuées par le personnel du service technique (diminution des coûts).

S'agissant des charges annuelles, la commission des finances relève que le service technique souhaite a priori un profil Junior, mais reste ouvert à toutes les propositions intéressantes. Le salaire sera donc défini selon la tranche reçue dans le préavis.

En conclusion

Vu ce qui précède, et vu les arguments développés par la Municipalité dans son préavis et lors de notre échange, c'est à la majorité que la commission financière recommande au Conseil d'approuver les conclusions municipales, soit :

1) **D'accorder à la Municipalité la création de 1 ETP rattaché au Service technique et de le porter au budget dès 2026.**

2) **D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 10'000.- pour l'achat de matériel informatique et de mobilier et de les porter au budget 2026.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Avenches, le 15 mai 2026

Au nom de la commission des Finances :

Le rapporteur, Grégory Meirsschaut